

### Le calendrier des épreuves d'examen / session 2024

Lorsque le Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse avait annoncé le décalage des épreuves de spécialités de mars à juin, le SYNEP CFE-CGC avait salué cette sage décision.

Le 28 septembre, Monsieur ATTAL a enfin apporté les précisions (tant attendues) concernant le calendrier du baccalauréat et du DNB (diplôme national du brevet) et comment il souhaite reconquérir le mois de juin pour les élèves de seconde.

#### Le SYNEP CFE-CGC fait le point :

POUR QUI ?	QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
Les élèves des classes de terminales générales et technologiques.	1/Les épreuves de spécialités.	Les 19, 20 et 21 juin 2024.	Les épreuves portent sur l'intégralité du programme de terminale. Les notions de la classe de 1ère peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.
	1bis/Partie orale pour certaines spécialités	A déterminer suivant les académies	
	2/L'épreuve de philosophie.	Le 18 juin 2024.	
	3/Le Grand Oral	Entre le 24 juin et le 3 juillet 2024.	La partie de la présentation sur la « motivation » et l'orientation est supprimée. La durée totale de l'épreuve reste de 20mn (la présentation de la question passe de 5 à 10 minutes). Possibilité d'utiliser un tableau durant le second temps de l'épreuve.
	4/Harmonisation et délibération	Les 4 et 5 juillet 2024.	
	5/Les résultats	A compter du 8 juillet 2024.	
	6/Les épreuves du second groupe	Jusqu'au 11 juillet 2024 inclus.	
	7/Les épreuves de remplacement	7/Du 10 au 13 septembre 2024	
Les élèves passant un bac professionnel.	Les épreuves écrites	Entre le 11 et le 26 juin 2024.	
	Les épreuves de remplacement	du 10 au 23 septembre 2024	

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°96

2023 Semaine 40

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2023\\_96.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2023_96.pdf)

POUR QUI ?	QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
Les élèves des classes de premières générales et technologiques	1/Epreuve anticipée de français (écrit).	Le 14 juin 2024.	Le récapitulatif passe de 20 textes à 16 textes (minimum) pour les 1ères générales. Le récapitulatif demeure à 12 textes pour les 1ères technologiques.
	2/Epreuve anticipée de français (oral).	Du 24 juin au 5 juillet 2024	
Les élèves des classes de seconde.	« Reconquête du mois de juin »	Du 17 au 28 juin 2024.	Stage de 2 semaines dans une entreprise, une association ou un service public. Les conseils de classe doivent se tenir le plus proche possible de la mi-juin.
Les élèves des classes de 3ème.	1/DNB	1er et 2 juillet 2024 et le 19 et 20 septembre 2024 pour la session de remplacement.	
	2/Epreuve de langue vivante spécifique aux candidats individuels.	Le 2 juillet 2024 après-midi et le 20 septembre 2024 après-midi pour la session de remplacement.	
	3/Epreuves orales spécifiques des candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands.	Chaque chef d'établissement détermine le calendrier de passation de ces épreuves (après le conseil de classe du 3ème trimestre).	

\* \*

## L'avis du SYNEP CFE-CGC

### Pour le BAC

Si nous sommes satisfaits du décalage des épreuves de spécialités de mars à juin, nous nous interrogeons cependant sur la concentration des épreuves sur le même temps car se pose maintenant la question de la disponibilité des enseignants qui seront, sans nul doute, convoqués à la fois pour les corrections et les interrogations. De plus, comment bien préparer les élèves au Grand Oral alors que les enseignants seront au cœur des révisions des épreuves écrites ? A noter que l'oral de certaines spécialités vont venir également se greffer en fonction de chaque académie à des dates variables, générant pour les élèves des difficultés supplémentaires.

### Concernant les dates de DNB

Il faut espérer que nos élèves ne travailleront pas dans des conditions indécentes liées à la canicule.

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°96

2023 Semaine 40

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2023\\_96.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2023_96.pdf)

## Pour les stages proposés aux classes de seconde

Comment les élèves vont-ils faire pour trouver TOUS un stage sur une période restreinte, lorsque l'on n'a pas de réseau ? Clairement cela va toucher les classes sociales défavorisées. De plus, à cette même période d'autres niveaux de classe sont également en quête de stage ! Et comment les enseignants sont-ils censés aider les élèves stagiaires alors qu'ils seront TOUS mobilisés sur le bac (même ceux n'ayant pas enseigné depuis longtemps en classe de terminale, car c'est l'unique moyen d'avoir suffisamment de personnel pour les épreuves). A moins qu'il n'y ait aucun suivi de ces 2 semaines de stage ? Et que fait-on des élèves n'ayant pas trouvé de stage ? Est-ce qu'on les poste sous les fenêtres des rectorats afin qu'ils gèrent ces élèves ?

## Pour les enseignants

La fin du bac est annoncée le 11 juillet avec une prérentrée qui s'est déroulée le 31 août : sommes-nous dans les clous des 36 semaines de travail ? En faisant le calcul, le SYNEP CFE-CGC comptabilise 37 semaines ! Comment justifier l'ajout d'une semaine de travail ?

A moins que les 36 semaines soient une légende ?

**Enfinement entre la satisfaction et l'amertume, le cœur du SYNEP CFE-CGC balance : avec notre nouveau ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse c'est la loi du « tout ou rien ».**

**Entre la volonté de lutter contre la démobilité des élèves fin mars et aujourd'hui une volonté d'aller jusqu'au 11 juillet, il y avait peut-être un juste milieu permettant de dégager des temps clairs pour chaque partie du bac.**

Mais peut-être que le « En même temps » cher à Emmanuel Macron (expression représentative de son positionnement politique) est en train de déteindre fortement sur Gabriel ATTAL !

\* \*

## Vacances scolaires :

**des dates imprimées sur certains calendriers (ou agenda papier) sont fausses !**

Le SYNEP CFE-CGC vous informe que certaines dates de vacances scolaires indiquées sur les calendriers papiers ou agenda papier sont erronées. **C'est le cas notamment pour les vacances de Noël** qui sont indiquées une semaine en avance alors que cette année elles débutent tardivement (du 23/12/23 avec une reprise le 8/01/2024).

Cependant, la plupart des éditeurs ont pris le soin d'indiquer (en tout petit) que ces dates étaient données à titre indicatif en se basant sur le journal officiel de 2021.

Alors, si vous réservez vos vacances en ce moment ou commencez à lancer vos invitations en perspective des fêtes de fin d'année, le SYNEP CFE-CGC vous recommande vivement de vous référer aux dates officielles mises en première page de notre site <https://www.synep.org/>



\* \*

**Le Billet d'humeur d'Evelyne du 1er octobre 2023 :**

**« Harcèlement. Et si on laissait les profs faire leur travail de profs ? »**

[https://www.synep.org/evelyne\\_2023.htm#qnaafxhcyx](https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#qnaafxhcyx)

3/3